

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE le MARDI et le VENDREDI. Abonnement pour l'année, frais de poste non compris... £1 0 0

Mélanges Religieux,

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, franc de port.

POLITIQUE, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, VENDREDI 27 DECEMBRE 1850.

No. 27.

APPEL AU PEUPLE ANGLAIS,

Par Son Excellence le Cardinal Wiseman, Archevêque de Westminster.

(Fin.—Voir les Nos. du 20 et du 21 décembre.)

Le Cardinal continue d'exposer les motifs qu'avaient les catholiques de penser que rien de fondé ne s'opposait au rétablissement d'une hiérarchie, et c'est encore lord Russell dont il invoque l'autorité :

"Ce que lord J. Russell disait, en 1845, relativement aux titres des Evêques, Sa Seigneurie le répétait l'année suivante en termes plus énergiques et avec plus de maturité de pensée. Dans la discussion sur la première lecture du *Roman Catholic Relief-Bill*, le 5 février 1846, le noble lord fit allusion au discours dont nous venons de citer un passage, et s'exprima de la manière suivante :

"Puisque sir R. Inglis a fait allusion à moi, je vais dire deux mots sur ma première déclaration, portant que je n'étais pas disposé à révoquer tout à coup ces lois sans m'être considéré. Dans la dernière session, j'ai voté pour que la Chambre se formât en comité; mais je me suis réservé le droit de méditer les détails. Il y a selon moi une partie de la question qui n'a pas été suffisamment étudiée; la mesure (1) du Gouvernement, autant qu'elle a pu être examinée l'année dernière, n'a pas relevé les catholiques romains de la peine dont ils étaient frappés pour s'arroger des titres épiscopaux en Irlande, et pour avoir appartenu à certains ordres religieux. Cette partie de la question exigeait l'intervention de la législature. Quant à empêcher les catholiques de s'attribuer certains titres, rien n'est plus absurde ni plus puéril que de maintenir une pareille distinction. J'aurais beaucoup à dire contre la loi qui, dans certains cas, condamne les Jésuites à la transportation. Cette loi était aussi intolérante qu'inefficace, et il fallait que la loi fut mise sur un pied intelligible et rationnel (2)."

Il semblerait, par conséquent, que quoique lord John Russell hésitât à abroger d'autres clauses de l'acte d'émancipation, son parti était bien pris relativement aux restrictions à apporter à l'usage que les catholiques pourraient faire des titres possédés par les évêques anglais. S'il avait pu réaliser son projet en 1846, la loi nous permettrait aujourd'hui de nous appeler Evêques de Londres ou de Chester et Archevêques de Cantorbéry. Je cite ces passages, non dans le but d'accuser lord Russell d'insouciance, mais uniquement pour nous justifier et pour montrer combien de raisons nous avions de ne pas croire qu'en observant strictement la loi relative aux titres épiscopaux, nous serions attirés les évêques qu'on nous a adressés. Car s'il était puéril, en 1846, de continuer d'empêcher les catholiques de prendre même les titres réservés, et s'il n'y avait aucun motif plausible de maintenir cette restriction, est-il juste de taxer d'insolence et d'insolence, en 1850, la prise de titres légaux qui nous sont accordés par cette autorité qui, de l'avis même de lord John Russell, a seule le droit de nous conférer des titres épiscopaux? J'ai déjà dit, en passant, que le bref sur la hiérarchie fut montré à lord Minto, il y a environ trois ans. Il se peut que Sa Seigneurie ne se souvienne plus de cette circonstance; il se peut qu'elle n'y ait pas pris garde en ce temps-là, par suite des affaires plus graves qui préoccupaient son esprit; mais je ne puis douter qu'on ne lui ait fait connaître le projet et qu'il ne fit aucune réponse.

(1) Bill sur les opinions religieuses, que le Gouvernement avait promis.
(2) Hansard, vol. LXXXIII, p. 592.

"Je crois donc en avoir assez dit pour prouver que les catholiques n'ont pas agi d'une manière inconvenante en réclamant le droit de posséder une hiérarchie dont jouissent déjà les colonies et d'acquiescer ainsi plusieurs avantages qu'ils pouvaient croire aussi licites pour eux que pour les autres.

"Il nous reste un dernier point à examiner." Mgr. Wiseman explique ensuite les raisons qui ont engagé à choisir Westminster pour en faire le siège métropolitain de la nouvelle hiérarchie. Tout ce passage respire une éloquence simple et touchante. — Enfin Son Excellence achève en peignant le triste rôle que le clergé anglican a joué dans tout le mouvement :

DU TITRE DE WESTMINSTER.
"Le choix de ce titre pour le siège métropolitain de la nouvelle hiérarchie a, m'a-t-on dit, très vivement blessé. Je le regrette (1)."

"Il ne fallait rien moins qu'une nécessité absolue pour en décider l'adoption. Je ferai observer que, d'après la discipline de l'Eglise catholique, le titre d'un évêque doit provenir d'une ville. Dans l'origine, presque chaque village, chaque bourg avait son évêque. Comme nous l'apprend l'histoire de l'Eglise d'Afrique. Une ville de premier ou de second ordre peut être un évêché; mais jamais on ne donne de titre territorial. Ainsi, dans la terre de Van-Diemen, l'évêque anglican tire son titre de Tasmanie, qui appartient au territoire; l'Evêque catholique tire le sien de Hobart-town. Puisqu'on rétablit une hiérarchie catholique en Angleterre, il était naturel et convenable que la métropolitaine tirât son titre de la capitale. En tous temps il en a été ainsi: c'est la règle; et il est arrivé quelquefois que des capitales sont devenues des villes secondaires, sans perdre pour cela leur privilège. Le nom de métropolitain signifie Evêque de la métropole. Tels étant le principe et la base de la hiérarchie, comment devait-on s'y prendre ici? La loi défendait de prendre le titre de Londres; Southwark devait former un siège à part. Si l'on avait pris le nom de quelque un des grands quartiers qui forment la grande agglomération de Londres, tels que Finsbury ou Islington, on aurait rendu le nouvel évêché ridicule; on l'aurait exposé aux plaisanteries du public. D'ailleurs, aucun de ces quartiers n'est une ville ou une cité. Le nom de Westminster se présente à lui-même, comme n'étant celui d'aucun évêque anglican et fournissant un titre métropolitain honorable et bien connu. On s'y arrête donc, et je puis dire, en toute franchise, que je n'eus aucune part quelconque dans ce choix. Mais je suis heureux de ce choix, non pas parce que Westminster est le siège des tribunaux et du Parlement, ni pour aucune autre raison semblable, mais parce que ce nom met la question dans tout son jour, et la présente d'une manière frappante aux yeux de nos adversaires.

(1) On m'a dit qu'on a été très offensé de l'emploi du mot gouverner qui se trouve dans ma lettre pastorale, comme si ce mot impliquait quelque autorité temporelle. Je m'aperçois cependant que, dans cet appel, j'ai fait un fréquent usage de ce mot, parce que c'est le mot ordinaire, et en quelque sorte le seul dont nous servions pour désigner la direction épiscopale. Il ne faut pas perdre de vue que la lettre pastorale était adressée, sous la forme ordinaire de ces documents, au clergé séculier et régulier et aux fidèles, ce qui prouve qu'elle était destinée exclusivement à des catholiques, qui devaient comprendre cette expression. J'ai toujours eu l'habitude d'adresser tous les ans plusieurs pastorales aux catholiques confiés à mes soins. Ces pastorales étaient toujours lues dans nos églises et dans nos chapelles. Mais la dernière est la seule, à ma connaissance, que la presse n'ait fait l'honneur de reproduire. C'est ainsi qu'on a pu faire croire que j'adressais à tous les habitants de certains cantons une espèce d'édit ou de manifeste, et non pas une pastorale destinée à être lue ou entendue par des catholiques seulement.

"Avons-nous agi en rien contre la loi? Si non, pourquoi nous blâmez-vous.

"Mais j'en suis content pour une autre raison encore. Le chapitre de Westminster fut le premier à protester contre le nouveau titre archiépiscopal, comme si, en le prenant, on avait voulu s'attribuer une juridiction sur l'abbaye.

"Je vais tâcher de dissiper toute crainte à cet égard et de rétablir la bonne intelligence.

"Le diocèse de Westminster embrasse un vaste district; mais Westminster proprement dit se divise en deux parties très différentes. L'une comprend la magnifique abbaye avec ses palais adjacents et ses parcs royaux. Les devoirs et les travaux du doyen et du chapitre se renferment presque exclusivement dans cette partie; ils continueront à les y accomplir sans aucune difficulté. Je me rendrai à la vieille et vénérable église comme j'ai eu l'habitude de le faire; mais le doyen et le chapitre ne savent peut-être pas que, si je réclamais un autre droit que celui de fouler le pavé catholique de ce noble édifice et de respirer l'air de son ancienne consécration, il y a un prétendant qui pourrait me disputer la priorité. Durant plusieurs générations successives, l'ordre de Saint-Benoît a eu un abbé de Westminster, qui était, par sa dignité religieuse, le représentant de ceux qui bâirent, qui embellirent, qui gouvernèrent cette église et son couvent. On n'a jamais été inquiété par ce titulaire! Qu'ils ne croient donc nulle agression maintenant. Comme lui, je visiterai, ainsi que j'ai dit, la vieille abbaye; je dirai mes prières à l'autel du bon saint Edouard; je méditerai sur les anciens temps où l'Eglise était pleine de fidèles, sans qu'il y eût de couronnement, et où la foule venait sans cesse adorer, même quand il n'y avait pas de service divin.

"Mais les dignitaires anglicans de l'abbaye ne veulent pas qu'on porte atteinte à leurs droits temporels ni à la tranquille possession de leurs titres et de leurs dignités. Toutes les fois que j'entrerai dans le temple, je paierai mon obole, comme tout sujet; je m'abandonnerai docilement à la direction du bedeau, et je le verrai, sans impatience, signaler à mon admiration des monuments détestables. On me montrera dans le mur le creux qu'occupait autrefois le confessionnal.

"Mais ce splendide bâtiment, ses trésors artistiques et ses riches revenus ne sont pas la partie de Westminster qui doit m'occuper. La partie qui m'intéresse forme un horrible contraste avec toute cette magnificence qu'elle touche cependant de très près. Anciennement l'existence d'une abbaye avec un nombreux clergé et des rentes considérables, suffisait, dans une localité, pour créer tout à l'entour un petit paradis de bien-être, de contentement, de bonheur. Mais aujourd'hui il n'en est point ainsi. Autour de l'abbaye de Westminster s'étendent des labyrinthes de ruelles, de cours, d'allées, de boîtes, hideux repaires de l'ignorance, du vice, de la dépravation et du crime, en même temps que de la misère, de la faim, de la misère et de la maladie. L'atmosphère de ces lieux est le typhus; leur ventilation est le choléra. Une population presque innombrable, qui est en grande partie catholique (de nom du moins), y fourmille; ce sont des cloaques d'immundices qu'aucune compagnie de vidange ne peut purifier; ce sont de ténébreuses cavernes où ne pénètre jamais un rayon de lumière. Voilà la seule partie de Westminster que je convoite, que je serai heureux de réclamer et de visiter comme un pâturage béni, où je garderai les brebis de la sainte Eglise; car c'est là que l'Evêque doit remplir son devoir sacré de consolider, de convertir et d'entretenir la piété. Et si, comme

je l'espère, humblement, avec la grâce de Dieu, la culture spéciale résultant de l'établissement de notre hiérarchie donne des fruits d'ordre et de tranquillité, de dévotion, de religion et de vertu, il se peut qu'on n'accuse plus le Saint-Siège d'avoir, agi peu sagement, en rattachant l'âme et le salut du premier pasteur à l'âme et au salut d'une cité dont le nom, sans doute, est glorieux, mais dont la réputation est infamante, où la magnificence des édifices publics n'est, en quelque sorte, qu'un manteau servant à dérober aux yeux les péchés et les misères sans nombre dont elle est pleine. Si les trésors de l'abbaye restent inactifs et ne se répandent pas; si on ne les emploie pas à tirer la population environnante de l'abîme où elle est plongée, qu'on ne porte pas envie à l'homme, quel qu'il soit, qui, sous un nom quelconque, n'ambitionne que cette dernière part, sans rien prétendre à celle des avantages temporels.

Avant de terminer, il faut que je dise un mot sur le rôle que le clergé anglican a joué dans le mouvement. Les catholiques ont été surtout antagonistes théologiques, et nous avons conduit la discussion avec modération et avec tous les égards personnels possibles. Nous n'avons pas eu recours aux moyens vulgaires pour les avilir; jamais même, quand la voix du peuple s'élevait contre eux, nous n'en avons pris avantage pour faire chorus avec la multitude. Ce ne sont pas nos collègues qui touchent tous les ans la monture des sinécures et les fonds épiscopaux; ce ne sont pas nos troupeaux qui tentent des associations contre l'union de l'Eglise et de l'Etat; ce n'est pas notre presse qui publie des caricatures contre les dignitaires de l'Eglise officielle et qui ridiculise la vocation ecclésiastique. Nous avons toujours regardé la cause de la vérité et de la foi comme une cause sacrée, et nous ne l'avons défendue que par des moyens honorables et religieux. Nous avons évité le tumulte des assemblées publiques. Mais malgré cela, dès qu'une occasion s'est offerte d'exciter contre nous toutes les colères du peuple, les ministres de l'Eglise établie l'ont saisie avec empressement. Les chaires et les meetings, les églises et les hôtels de ville sont devenus indistinctement les théâtres de leurs exploits; ils ont prononcé des discours, ils ont proféré des mensonges; ils ont répété des calomnies; ils ont lancé des mots brûlants de mépris, de colère, de haine, de tous les sentiments impies, indignes d'ecclésiastiques et de chrétiens, contre des gens qui les avaient presque traités avec respect. Et on ne prit aucune garde au temps ni aux circonstances dans lesquels on faisait ces choses. L'étincelle aurait pu tomber sur une papulose capable de croître à un autre comptoir des poudres; une explosion aurait pu avoir lieu, et ils en auraient été les auteurs; mais que leur importait! Si le sang s'était échauffé; si on avait pris les armes; si on avait allumé la torche de l'incendie, et que l'incendie eût éclaté, tant pis pour nous, ils n'en avaient nul souci! Des hommes que leur consécration rend sacrés, de l'avis même de leurs adversaires, auraient pu être saisis, comme le général autrichien, maltraités et peut-être mutilés ou tués.—Cela leur était égal!—Toutes ces choses, si elles avaient eu lieu, étaient indiquées comme des symptômes glorieux des nobles sentiments protestants de ce pays, et comme des preuves de sa croyance évangélique, tolérante, équitable, passionnée pour la vérité!

"Merci, brave, généreux, excellent peuple d'Angleterre, qui n'avez pas cédé aux investigations de ceux qui ont pour mission de vous enseigner la politesse, la douceur, la patience, la modération; qui ne devriez point chercher à soutenir ce qu'ils appellent une cause religieuse par des moyens irréguliers. Merci à vous, qui, malgré ces excitations, n'avez pas écarté vos concitoyens offensés au cri sauvage de: *A bas le papisme!* et sous le prétexte menteur d'une attaque chimérique!"

"Merci à vous, enfants dociles et obéissants de la foi catholique; je connais parmi vous bien des cœurs ardents, mais adoucis par la religion, qui ont vivement ressenti (car il était impossible de ne pas en être blessé) les injures adressées à votre religion, à vos pasteurs, à votre Chef suprême; mais vous les avez supportées dans l'esprit du grand Chef de votre Eglise, en silence et avec patience. Mais recommandez au pardon miséricordieux de Dieu tout ce qui a été dit par ignorance ou par malice contre nous ou contre ce que nous avons de plus cher; recommandez-en les auteurs à sa bonté et non à la rigueur de sa justice. Puissent-ils ne pas rendre aux autres ce qu'ils auraient voulu nous faire; puissent-ils faire pleuvoir ses bénédictions sur eux, dans la proportion du mal qu'ils auraient voulu nous faire! L'orage est près de finir. Un peuple honnête et droit verra bientôt clairement les artifices qu'on a employés pour le tromper, et il se fera une réaction de générosité. La discussion est ouverte; les mérites respectifs de chaque église vont être passés en revue et examinés au flambeau de la critique et non pas au faux jour des considérations mondaines; la vérité, pour laquelle nous combattons, triomphera sans peine. Que votre loyauté soit irréprochable; que votre fidélité aux devoirs sociaux soit inébranlable! Fermez la bouche à vos adversaires; gagnez l'estime et la bienveillance de vos compatriotes, qui défendent en vous, comme pour eux-mêmes, vos droits constitutionnels, impliquant une liberté religieuse pleine et entière!"

LE CARDINAL N. WISEMAN.

Situation de la Suisse.

L'Observateur de Genève résume ainsi qu'il suit la situation du catholicisme en Suisse :

"La liberté de la chaire catholique anéantie ou gênée dans les cantons de Fribourg, des Grisons, de Vaud et de Saint-Gall.

"La liberté du ministère ecclésiastique dévotie ou molestée dans les cantons de Fribourg, de Vaud, de Lucerne et de Saint-Gall, des Grisons, par les plus énormes des envahissements de l'Etat sur l'Eglise.

"Le mariage civil ou mixte sanctionné par les lois fédérales, et apportant dans l'ordre de la famille chrétienne un élément destructeur de la foi des époux et de l'éducation des enfants.

"La presse anti-catholique dépassant toutes les limites du droit de publicité et de discussion, déversant chaque jour d'odieuses calomnies contre le sacerdoce et les doctrines catholiques.

"La sainteté du serment profanée, dégradée par des prescriptions liberticides et anti-religieuses.

"L'éducation de la jeunesse entièrement sécularisée; la famille, la commune, la religion dépourvues de leurs droits, et l'enseignement dirigé, sous l'inspiration de doctrines anti-chrétiennes et anti-sociales, par des régents, hommes politiques, hommes gouvernementaux, hommes des sociétés secrètes.

"Les biens de l'Eglise, arrachés à leurs possesseurs légitimes par l'introduction du communisme gouvernemental, en attendant son invasion dans le domaine de la propriété privée.

"Le droit de pétition des catholiques méconnu, moqué, traqué....

"Le Saint-Bernard spolié.

"Et dans le canton de Fribourg, l'Evêque

LE MONTAGNARD
OU LES
DEUX REPUBLIQUES.
1793.—1848.
(Première partie, 1793.)
(Suite.)
Vous ne me connaissez pas, Madame, mais moi je vous connais depuis longtemps sans vous avoir vue; je sais que vous êtes bonne et compatissante pour les malheureux, et que nul jamais n'a frappé à cette porte sans être secouru; je sais que vos bonnes religieuses, à la première voix qui les appelle, sont toujours près de ceux qui souffrent.
Dieu le leur ordonne, dit la supérieure d'une voix calme, et le cœur les y conduit.
Ce que je sais aussi, madame, la supérieure, et ce que ni moi ni mes enfants n'oublieront jamais, c'est que quand ma pauvre mère est morte, il y en avait deux près de son lit; elle ne l'ont pas quittée tant qu'elle a vécu, et ont bien longtemps prié après; aussi, je suis accouru bien vite parce qu'un grand danger menaçait quelqu'un ici.
Un grand danger!... s'écria la mère Ursule, en levant ses mains au ciel.

Vous pouvez me croire, c'est moi qui tiens le cabaret du *Bras d'Or*.
Parlez, vi... quel danger peut menacer ce couvent, il n'y a que des femmes...
Tout à l'heure il y avait des hommes qui buvaient à mon cabaret. Ils ne sont pas d'orange, car je ne les connais pas. Ces hommes qui s'étaient placés à une table parlant entre eux. Néanmoins j'entendis prononcer le nom du couvent de *Notre-Dame de Bon-Secours*; je n'écoutais pas d'abord parce que cela ne m'intéressait pas, mais ce nom qu'ils avaient prononcé me taquinait; et je prêtai l'oreille. C'était bien de votre couvent qu'il s'agissait, et l'on parlait d'arrestation...
D'arrestation, mon Dieu! interrompit la supérieure d'une voix tremblante et en se penchant vers celui qui parlait, car sa voix baissait de plus en plus.
Oui... oui... j'ai bien entendu... d'une arrestation à laquelle celui qui les conduit attache une grande importance.
Et savez-vous qui ils veulent ainsi arrêter?
Ils ont dit le nom de La... Lavornay..., non, laver... Saver...
Saver... peut-être s'écria la supérieure?
Oui! Saver... c'est bien cela...
Et ils vont venir?
Dans une heure à peu près... ne perdez donc pas un instant.
Saverne! protégez-nous dit la mère Ursule en joignant les mains.
Je n'en ai pas entendu davantage, reprit le cabaretier; je me suis rappelé que vous étiez

bonne et charitable entre toutes, que vous faisiez le bien, et qu'il ne fallait pas vous laisser faire du mal si c'est possible, c'est pourquoi je suis accouru. Dieu veuille, ma bonne dame, que cela vous serve à quelque chose. Seulement, rappelez-vous que je risquerai d'être condamné à je ne sais quoi, si on apprend jamais que c'est moi... et je suis père de quatre enfants.
Soyez tranquille, dit la supérieure d'une voix émue, jamais un mot ne sortira de ma bouche: ce que vous avez fait est une bonne action, et Dieu vous le rendra en bonheur sur la tête de vos enfants.
Je retourne bien vite à mon cabaret, car si on me trouvait ici, on se douterait que je suis venu vous prévenir. Et il s'élança hors du parloir sans que la supérieure pût lui ajouter une seule parole.
Mlle de Saverne arrêtée... pauvre enfant! dit la supérieure dès qu'elle fut seule. Que faire pour la sauver?
Dieu seul pouvait donner à cette digne et sainte femme l'inspiration suprême qu'elle demandait à son cœur. Elle le comprit, car c'est à Dieu que s'adressent tous les désespoirs, toutes les douleurs comme toutes les espérances. Elle sortit du parloir, et le visage calme, la démarche sereine, elle se dirigea vers la chapelle où les religieuses étaient toujours en prière. Elle alla et entra quand elle aperçut dans la cour Petit-Pierre. Petit-Pierre que les lecteurs ne connaissent pas encore, était un enfant de 14 ans, mais vigoureux, alerte, mais plein d'énergie et de sève comme

le sont les enfants de la campagne qui mûissent sous le ciel du midi. Petit-Pierre était un pauvre orphelin qui mendiait son pain dans les rues d'Orange. Une des bonnes sœurs du couvent l'avait trouvé un soir d'hiver mourant de faim et de froid. L'enfant pleurait, accablé d'un coin d'une borne; elle l'enveloppa dans le manteau qu'elle portait le consolant de son mieux, le prit par la main et l'emmena au couvent. Le pauvre petit n'avait alors que six ans. Il fut reçu, accueilli comme une bénédiction du ciel. Depuis ce temps, il ne manqua plus ni de pain, ni de vêtements; et il fut élevé comme l'enfant du couvent.
Quand la mère Ursule aperçut Petit-Pierre dans la cour, elle s'arrêta. Une pensée subite venait de traverser son cerveau. Elle fit signe à l'enfant qui accourut.
Voilà, madame la supérieure, dit Petit-Pierre, en fixant sur la mère Ursule ses yeux vifs et perçants.
Petit-Pierre, veux-tu me rendre un service, mais un de ces services pour lesquels il faut un cœur dévoué, une résolution infatigable et un courage au-dessus de tes forces et de ton âge.
Madame la supérieure, dit Petit-Pierre, j'ai le cœur, le courage, la résolution, et Dieu me donnera les forces.
Enfant, je te crois tous les bons instincts d'une âme généreuse, mais les dangers ne t'effrayent-ils pas?
Ne craignez rien, madame la supérieure, dit Petit-Pierre avec orgueil et d'une voix fière, qui contrastait avec sa figure enfantine et sa

petite taille; il y a des enfants qui n'ont pas plus peur que des hommes.
Viens donc avec moi, car on pourrait nous entendre, et ce que je vais te dire est un secret qui est la vie de plusieurs personnes. Elle entraîna l'enfant dans le parloir qu'elle venait de quitter. Dès qu'elle eut refermé la porte, elle alla à une armoire en bois de chêne, l'ouvrit, en tira dans un tiroir une petite cassette en bois noir, en tira une bague dite annuelle, referma la cassette, puis, s'asseyant sur un tabouret, elle fit signe à Petit-Pierre de s'approcher d'elle: Ecoute-moi bien, mon enfant, lui dit-elle d'une voix grave mais bienveillante, car je ne puis te donner aucun écrit.
J'éco te, madame, et pas un mot de ce que vous allez me dire ne sortira de ma mémoire.
Connais-tu Boulbon?
Oh! oui, je connais bien Boulbon à cinq lieues d'Arles.
Alors tu sais la route?
Oui, madame, même une route de traverser qui abrège de six lieues.
Par quels moyens arriveras-tu? Il faut que tu arrives!
J'arriverai, madame.
Mais ce que tu ne sais pas, dit la supérieure d'une voix plus basse, c'est que si tu parvenais à pénétrer dans une heure la distance qui te sépare encore de Boulbon, ce serait trop long en sorte pour le danger qui nous menace.
Aussi vite qu'il sera possible d'aller, j'irai, dis-je, tomber mort en arrivant.
Cher enfant! dit la supérieure en le baisant